

SAINT-AMOUR

Localisation

Place d'Armes, devant l'hôtel de ville

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives communales 1M 54 & 5H 2

Archives départementales du Jura, R 579 & 1 Op 686

Presse :

La Croix du Jura, 23 novembre 1919, 30 mai et 29 août 1920, 21 août et 23 octobre 1921

Le Démocrate du Jura, 22 octobre 1921

Echo du patrimoine de Saint-Amour n°6, édité par l'association du Patrimoine en novembre 2002

Revue *Les Carnets de Guillaume* 2023 éditée par l'association Culture et Mémoire au Pays de Saint-Amour.



Description

Gros œuvre : Obélisque en pierre rose dite de « Côte d'Or » dans lequel est incrusté un bas-relief en bronze représentant un « *Poilu* » avec à ses pieds, assise sur une marche, en pierre de Dole, la statue en bronze de

« *La douleur gardienne de la mémoire de nos héros* » représentant une femme en pleurs offrant un bouquet de fleurs.

Éléments décoratifs : Le bas-relief en bronze représentant un « *Poilu* » et la statue en bronze de « *La Douleur* » encore appelée « *la Pleureuse* » sont des œuvres uniques du statuaire Charles GIR (1883-1941) ; une croix de guerre en bronze sur le côté

Côté est, sur le haut de l'obélisque, une croix de guerre en bronze ; en bas sur le socle, deux palmes en bronze.

Côté ouest, sur le haut, une croix de guerre en bronze ; en bas sur le socle une flamme de bronze et un glaive.





Symbolique religieuse : aucune

Inscriptions

Sur la façade (sud) inscriptions sculptées dans la masse : À NOS MORTS et :1914-1918.

Sur l'envers du monument (nord) : liste de 88 « Morts pour la France » par ordre alphabétique plus 7 noms ajoutés après 1921

Sur le côté est : 1939-1945 - VICTIMES CIVILES DE LA BARBARIE NAZIE puis une liste de 8 noms dont un inconnu

Sur le côté ouest : 1939-1945 – COMBATTANTS MILITAIRES ET F.F.I. MORTS POUR LA FRANCE puis liste de 11 noms puis DISPARUS et liste de 5 noms

Signature sur le monument

Sur le bas-relief du « Poilu » Ch. Gir ; fondeur Alexis RUDIER

Auteurs

Charles Gir pour les bronzes

Marbrerie Célaré pour le monument en pierre

Historique de la réalisation

2 mars 1920 : Le conseil municipal se propose d'ériger un monument aux morts à la suite de la lettre du préfet qui rappelle la loi du 25 octobre 1919. Il demande au préfet d'inscrire la commune de Saint-Amour dans les subventions accordées par l'État.

14 août 1920 : Le conseil municipal accepte le projet de Charles Gir, statuaire à Paris, pour un montant de 30 000 F et décide qu'un premier acompte de 5 000 F lui sera versé.

12 février 1921 : Questionnaire pour demander les subventions de l'État :

Nombre de combattants Morts pour la France : 86

Montant de la souscription 6 611,00 F (mais la souscription est toujours en cours).

14 août 1920 : Après examen le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet présenté par le statuaire Charles Gir pour le prix de 30 000 F.

18 novembre 1920 : La commission spéciale des monuments aux morts de la Grande guerre approuve le projet Gir : « *Le projet présenté par la commune de Saint-Amour dont l'auteur est M. Charles Gir, artiste statuaire parisien, très original dans sa conception présente un réel intérêt. Cette commune voulut faire en faveur de ses morts une manifestation d'art : elle y a pleinement réussi.* »

12 décembre 1920 : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de C. Gir et vote les crédits nécessaires.

27 janvier 1921 : Décret du Président de la République qui approuve la délibération du 12 décembre 1920. Signé Millerand.

14 août 1921 : Rapport de la commission nommée pour le monument aux morts qui choisit à la l'unanimité le projet Gir et décide de placer le monument sur la place de la mairie.

18 août 1921 : Marché de gré à gré entre le maire, Alfred Forestier, et Charles Gir.

Monument à élever sur la place de la mairie, projet choisi à l'unanimité par la commission municipale, projet ratifié par le conseil (30 000 F tous frais compris ; deux bas-reliefs en bronze posés sur pierre de Dole et pierre de marbre dite « Pierre Rose »). Approuvé par le préfet le 24 août 1921.

9 octobre 1921 : Inauguration du Monument aux morts en présence du maire, Forestier, des membres du conseil, du député Jeantet, du préfet Guillemaut, de Charles Dumont, ancien ministre et de Victor Bérard, sénateur.

Financement

Coût des travaux : 30 000 F

Part communale : 18 547,80 F
Souscription communale et dons : 8 646,20 F
Subvention de l'État : 2 806 F

Conflits commémorés

Défunts

1914-1919 : 88 + 7 noms ajoutés après 1921 soit 95
1939-1945 : 11 combattants militaires et F.F.I et 5 disparus
8 victimes civiles dont un inconnu.
Indochine : 3
Afrique du Nord Algérie : 2

Population de la commune

1911 : 2 161 habitants
1921 : 1 862 habitants

Autres traces mémorielles

Église : Trois plaques commémoratives comportant 88 noms « Morts pour la France » alignés selon leur grade puis dans l'ordre alphabétique pour les simples soldats.

Cimetière : Un monument a été érigé au bas du cimetière par le comité local de la Croix-Rouge en hommage aux blessés morts à l'infirmerie de la gare ou à l'hôpital de la ville lors de leur évacuation des zones de combat par le train. Au dos du monument figurent les noms des 15 soldats gravement blessés, décédés durant leur transfert.



École : rien

Modifications au monument, à son entourage

Restauration en 1987. L'entourage comprenant une grille et des plates-bandes fleuries ont été enlevées en 2002.

Mesures de protection : inscription aux Monument Historiques par arrêté du 22 avril 2024